AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 26-3-73 494046

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION CHAMPAGNE
(ARDENNES, AUBE, HAUTE-MARNE, MARNE)
Villa Blanche - 62, Rte Nationale - La Neuvillette, 51-REIMS - Tél. 47.22.87 47.13.82

ABONNEMENT ANNUEL : [redacted] F
C.C.P. CHALONS-sur-MARNE 2.800.67 W
Régisseur de Recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture à Châlons-sur-Marne

ABONNEMENT ANNUEL : 30 F.

SUPPLEMENT N° 2 au BULLETIN n° 150 de MARS 1973

22 Mars 1973 / n° 5

LE TRAITEMENT DES MALADIES DES CEREALES EN VEGETATION

Les maladies des céréales suscitent un intérêt croissant dans les milieux céréaliers français. L'apparition, sur le marché des pesticides, de nouveaux fongicides systémiques, capables de combattre efficacement le complexe parasitaire que constituent ces maladies semble intéressante à plusieurs égards : elle permet d'apporter une assurance supplémentaire de bonne récolte à l'agriculteur. Elle augmente, parfois de façon sensible, la qualité des lots, en améliorant le calibre et l'état sanitaire des grains. Dans les situations compromises par les attaques parasitaires, on constate des augmentations de rendement.

Ces applications paraissent donc bénéfiques.

Cependant, il ne faut pas oublier que ces traitements sont faits sur milieu vivant, dont tous les termes sont dépendants les uns des autres et sont, de plus, en constante évolution. Dans ces conditions et étant donné le manque d'expérience que nous avons de réalisations à grande échelle, il ne paraît pas souhaitable de généraliser abusivement ces applications, d'autant que l'agriculteur ne sera pas toujours gagnant. En effet, dans de nombreuses situations, les traitements ne se justifient pas, comme le montrent nos essais. Ils n'aboutiront, dans cette hypothèse, qu'à précipiter les événements, à savoir, à plus ou moins brève échéance, soit faire apparaître d'autres maladies jusqu'ici peu dangereuses, soit induire des races de champignons résistantes aux fongicides en cause.

Par ailleurs, en dehors de ces considérations d'ordre général, nous attirons l'attention des agriculteurs sur le fait que les traitements doivent s'adresser à l'ensemble du complexe parasitaire et non à une maladie isolée, comme l'oïdium par exemple.

En effet, dans presque tous nos essais, nous avons constaté que chaque fois que nous combattions une maladie avec un produit très spécifique, l'effet bénéfique du traitement était anéanti par les autres champignons. Il va de soi que, dans les cas particuliers et sur certaines cultures comme l'orge de printemps, l'utilisation de produits spécifiques se justifie lorsqu'une maladie prend une importance trop grande. Il ne s'agit cependant, rappelons-le, que de cas particuliers.

Il apparait donc que, dans l'état actuel de nos connaissances, une certaine réserve doit être observée.

l'Inspecteur de la Circonscription Phytosanitaire CHAMPAGNE,
J. DELATTRE

l'Ingénieur d'Agronomie
A. CRESPY

Imprimerie de la Station de CHAMPAGNE - Directeur-Gérant L. BOUYX

P9

FONGICIDES UTILISABLES POUR LUTTER CONTRE LES MALADIES DES CEREALES EN VEGETATION
(Arrêté au 1er mars 1973)

Matières actives	Produits commerciaux	Composition	Doses P.C./ha	Observations
Ethyrimol	Milstem - SOPRA	500 g/l m.a.	1,3 l/Ql 1,5 l/ha	Utilisable en pulvérisation ou en traitement de semences - Efficace sur oïdium de l'orge.
Tridemorphe	Calixine - IMACO	750 g/l m.a.	0,750 l/ha	Pulvérisation - Efficace sur oïdium des céréales.
Bénomyl	Benlate - SEPPIC PEPRO - LA QUINOLEINE	50 % m.a.	0,6 Kg/ha	Pulvérisation - Efficace sur oïdium, piétin-verse, fusarioses et septorioses
Carbendazim	Bavistine	50 % m.a.	0,6 Kg/ha	Pulvérisation - Efficace sur oïdium, piétin-verse, fusarioses et septorioses.
Bénomyl + manèbe	Grex - PEPRO	10 % de bénomyl 64 % de manèbe	3 Kg/ha	Pulvérisation. Efficaces sur : Oïdium Piétin-verse Fusarioses Septorioses Limitants des rouilles.
Bénomyl + manèbe	Cerebel - SEPPIC	8,3 % de bénomyl 66,7 % de manèbe	3,5 Kg/ha	
Bénomyl + mancozèbe	Epidor - LA QUINOLEINE	10 % de bénomyl 64 % de mancozèbe	3 Kg/ha	
Méthylthiophanate + Manèbe	Peltar - PROCIDA	25 % de méthylthiophanate 50 % de manèbe	4 Kg/ha	
Carbendazim + Manèbe	Bavistine M - IMACO	6 % de Carbendazim 50 % de manèbe	5 Kg/ha	